



POLYTECH[®]
ORLÉANS
École d'Ingénieurs

Taxe d'apprentissage 2013

L'école d'ingénieur Polytech Orléans forme en 5 ans des ingénieurs au service des entreprises. Les domaines d'excellence de Polytech recouvrent des secteurs de haute technologie qui sont marqués par une obsolescence rapide.

Sans votre soutien, il nous est impossible de garantir aux futurs ingénieurs diplômés un apprentissage réellement professionnel avec les matériels et les logiciels en usage dans les entreprises.

Les campagnes de Taxe d'Apprentissage précédentes ont montré que vous étiez soucieux de ce professionnalisme à travers les versements que vous avez effectués.

Vos contributions sont pour nous une confirmation de l'objectif permanent qui est le nôtre : former des ingénieurs qui répondent le mieux aux besoins exprimés par les entreprises. La réalisation de cet objectif se constate par l'adaptabilité rapide de nos élèves ingénieurs en stage, ainsi que par l'employabilité immédiate des jeunes ingénieurs diplômés.

Je formule le vœu que l'année 2013 soit une année exceptionnelle par l'augmentation des montants de Taxe d'Apprentissage perçus par Polytech, car nos projets sont ambitieux et nécessitent des moyens. Je compte donc sur le soutien actif et renouvelé des entreprises qui nous accordent leur confiance. J'espère également que de nombreux nouveaux partenaires nous rejoindront.

Merci d'avance pour votre aide.

Christophe Léger
Directeur de Polytech Orléans



Comment verser votre Taxe d'Apprentissage à Polytech Orléans ?

Une démarche en 3 étapes

1. Avec l'aide de votre service Ressources Humaines, déterminez la part de votre Taxe d'Apprentissage que vous souhaitez affecter à Polytech Orléans.

Les affectations de la part « barème » ou « hors quota » sont établies en fonction du niveau des formations dispensées par les établissements d'enseignement. Concernant Polytech, 60 % de cette part peuvent être affectés à l'école car elle représente des formations de niveau I à III :

- cadres supérieurs (niveau C du barème)
- cadres moyens et supérieurs cumulés (niveaux B et C du barème ; un seul versement fléchant une partie du montant en cadres moyens et une autre partie en cadres supérieurs).

2. Avant le 1^{er} mars 2013, versez votre Taxe d'Apprentissage à l'OCTA de votre choix ou dont vous dépendez en lui demandant impérativement de :

- > préciser que votre versement de Taxe d'Apprentissage doit être affecté à Polytech Orléans,
- > mentionner sur le courrier d'accompagnement que le destinataire est Polytech Orléans (n° UAI 0451638L)
- > libeller le chèque du versement à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université d'Orléans,
- > adresser toutes ces informations directement à l'adresse postale de l'école :

École d'ingénieurs Polytech Orléans
Service financier – Taxe d'Apprentissage
Site Léonard de Vinci
8, rue Léonard de Vinci
45072 ORLÉANS cedex 02

3. Renvoyez en franchise postale la carte d'information ci-jointe afin de faciliter le suivi et la gestion de votre versement par l'école.

Contacts

> Alisée Prévost, responsable de la collecte de la taxe d'apprentissage

☎ : 02 38 41 72 91

✉ : 02 38 41 70 63

@ : taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr

> Chantal Proust, directrice des relations entreprises, stages, innovation et formation continue

☎ : 02 38 41 71 50

@ : relations.entreprises.polytech@univ-orleans.fr



POLYTECH[®]
ORLÉANS
École d'ingénieurs

ECOPLI T
M 20 9
Valable jusqu'au
28/02/2013

ECOLE D'INGENIEUR POLYTECH ORLEANS
SERVICE FINANCIER TAXE D'APPRENTISSAGE
AUTORISATION 30267
45069 ORLEANS CEDEX 2

La Taxe d'Apprentissage expliquée

La Taxe d'Apprentissage est un impôt auquel sont soumises la plupart des entreprises françaises du secteur privé. Son montant est proportionnel au total des rémunérations versées aux salariés par les entreprises. Il doit être acquitté avant le 1er mars de chaque année civile.

La moitié de la taxe collectée (52%) concerne directement l'apprentissage et sert à financer les centres de formation d'apprentis. L'autre moitié (48%, part « barème » ou « hors quota ») est attribuée par les entreprises aux établissements d'enseignement de leur choix, par simple déclaration.

En pratique, la Taxe d'Apprentissage est versée par les entreprises à un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage agréé par l'État (OCTA). Pour affecter la taxe versée à un établissement de formation, il suffit pour l'entreprise de le signaler à l'OCTA dont elle relève.

Soutenez Polytech Orléans grâce à votre Taxe d'Apprentissage !

La taxe d'apprentissage versée à Polytech Orléans sert exclusivement à la formation technologique et professionnelle des élèves-ingénieurs. Elle représente le seul financement qui permet d'investir dans des équipements professionnels utilisés dans le cadre de la pédagogie (enseignements, travaux pratiques, projets), sans lesquels les futurs ingénieurs ne pourraient appréhender les problématiques d'entreprise :

- > équipements technologiques
- > matériels informatiques et multimédias,
- > achat ou renouvellement des licences des logiciels métiers.

Ces investissements pédagogiques sont définis dans le cadre d'un programme pluriannuel d'équipement, à partir des axes de développement décidés dans les spécialités et des priorités de l'école.

Le soutien régulier des partenaires de l'école est essentiel. Merci de traiter personnellement cette demande ou bien de l'orienter vers les services compétents de votre entreprise (Ressources Humaines, Finances, Direction, ...)



Investissements réalisés en 2012

Equipements communs

- Dernière phase de la remise en état du réseau informatique (1Gbit/sec).
- 1^{ère} phase d'accès au bâtiment Vinci par carte multiservices (accès aux salles et aux équipements 20h/24, 7 jours sur 7)
- Installation d'un affichage d'informations dynamique

Equipements des spécialités

- 5 bancs d'acquisitions de données numériques (spécialité Intelligence du bâtiment)
- Matériel de travaux pratiques pour les enseignements sur la sécurité électrique (spécialités en alternance)
- Renouvellement de matériel de travaux pratiques : duromètre, caméra pour microscope optique, contrôleur électrorhéologique (spécialité mécanique, énergétique, matériaux, mécatronique)
- Logiciels métiers utilisés pendant les enseignements et les projets industriels : Catia, Adams, Fluent, Matlab, Simulink, Abaqus, Comsol, Lighttools, Code V, ThermoOptim, etc. (toutes spécialités)
- Rénovation de la soufflerie de l'école
- Équipements pour la nouvelle salle blanche : cible pour enceinte de dépôt, jauge de pression baratron, auto-transformateur, spectro miniature, détendeurs CL2 et SIF4 (spécialité écotechnologies électroniques et optiques)

Projets d'investissements 2013

- Renouvellement du matériel informatique mis en service en 2007 (60 postes)
- Acquisition d'un tour à commandes numériques pour l'atelier de mécanique en remplacement d'un matériel utilisé depuis 30 ans
- 2^{ème} phase d'installation du contrôle d'accès sur le bâtiment Vinci

Equipements des spécialités

- Acquisition de nouveaux matériels pour mettre en place la réforme de la spécialité mécanique, énergétique, matériaux, mécatronique : étude des compresseurs, TP mécanique, four de traitement thermique, ...
- Poursuite de l'installation de la salle blanche : refroidisseur pour torche plasma, dispositif plasma à pression atmosphérique, pompe turbomoléculaire, dispositif éclairage innovant (spécialité écotechnologies électroniques et optiques)
- Matériels de travaux pratiques : cellules de fluages, conductivimètre thermique, armoire thermostatée, analyseurs DBO/DCO, broyeur (spécialité génie civil et géo-environnement)
- Banc de mesures d'efficacité énergétique (spécialité Intelligence du bâtiment)



J'informe Polytech de mon intention de verser la Taxe d'Apprentissage 2013 en complétant et renvoyant ce formulaire par :

- courrier : en retournant cette carte détachable directement sans affranchissement
- courriel : en utilisant l'adresse taxe-apprentissage.polytech@univ-orleans.fr
- fax : 02 38 41 70 63

Contact entreprise :

Nom : Prénom :

📧 : @ :

Entreprise : Siret :

Adresse : Ville :

Code postal : Ville :

Organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage :

Nom :

Ville :

Montant : €

- Je ne suis pas concerné par la taxe d'apprentissage
- Je ne souhaite pas verser la taxe d'apprentissage à Polytech Orléans

Merci de cocher une case ci-dessous si vous souhaitez affecter votre versement à une spécialité ou une formation particulière de l'école :

- Spécialité Écotechnologies électroniques et optiques
- Spécialité Génie civil et géo-environnement
- Spécialité Mécanique, énergétique, matériaux, mécatronique
- Spécialité Intelligence du bâtiment
- Spécialité Management de la production
- Master Automotive Engineering for Sustainable Mobility
- Mastère (BAC+6) Capteur et géosciences
- Mastère (BAC+6) Création d'entreprises innovantes

